



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

**CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL**

Doische, le 18 janvier 2017

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 26 janvier 2017 à 19 heures 30** à la Maison communale, Salle du Conseil.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

1. Travaux - Devis forestiers 2017 : Approbation
2. Finances - F.E. Soulme - Compte 2015 : Approbation
3. Finances - F.E. Soulme - Budget 2016 : Approbation
4. Population - Changement de dénomination du Quartier du Centre en "Quartier Alphonse Balat" : Accord de principe
5. Energie - Soutien pour une Politique Locale Energie Climat (campagne POLLEC 3) : Engagement de la commune avec le Bureau Economique de la Province dans un Plan d'action Energie Durable groupé : Ratification de la délibération du Collège du 20 décembre 2016
6. Bien-être animal - Action de stérilisation des chats errants - 1er décembre 2016 au 1er novembre 2017 - Convention avec l'asbl Refuge du Beaussart - Ratification de la délibération du Collège communal du 06 décembre 2016
7. Secrétariat - Mérite Culturel Communal 2016 : Lancement de la procédure - Décision
8. Secrétariat - Mérite Sportif Communal 2016 - Lancement de la procédure : Décision

HUIS CLOS

9. Patrimoine - Renon de terrains communaux

10. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une maîtresse spéciale d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 16 périodes/semaine - Du 28/11/2016 au 13/12/2016. Ratification délibération Collège communal du 29/11/2016.
11. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 2 périodes/semaine - Du 22/11/2016 au 30/6/2017. Ratification délibération Collège communal du 22/11/2016.
12. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Augmentation de cadre en cours d'année scolaire. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine - Du 22/11/2016 au 30/6/2017. Ratification délibération Collège communal du 22/11/2016.

Par le Collège,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**

**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.